



## En 2014, le secteur industriel maintient son niveau d'activité

**E**n 2014, dans le contexte d'une année record pour le spatial et du maintien de la consommation des ménages, le montant des richesses créées par les entreprises guyanaises, principalement marchandes, s'élève à 1,2 milliard d'euros.

Le secteur de la construction a connu une année moins dégradée qu'en 2013, mais reste fragile.

Il génère 18 % de la valeur ajoutée totale. Le spatial profite au secteur industriel guyanais qui génère près de 16 % de la valeur ajoutée totale des entreprises.

La création de richesses est faiblement concentrée : 1 % des entreprises représente 36 % de la valeur ajoutée, contre 65 % au niveau national et plus de 42 % aux Antilles.

La moitié des petites entreprises sans salarié n'investit pas. Pour les entreprises employant 250 salariés ou plus, l'investissement est supérieur à 70 000 euros pour la moitié d'entre elles.

Ali Benhaddouche

Malgré une année 2014 record pour le spatial, la reprise économique amorcée à la fin de l'année 2013 ne s'est pas confirmée lors du premier trimestre 2014 et s'est tassée sur le reste de l'année. Hors spatial, la majorité des secteurs fait face à une conjoncture délicate et incertaine. Si la construction, le commerce, les services et le tourisme, voient leur volume d'affaires se dégrader, le bilan de l'industrie est en revanche plus favorable.

La demande en importations des entreprises est en retrait, à l'exception des équipements électriques et de communication. L'économie guyanaise est toujours confrontée à la faible taille de son marché intérieur, induisant de faibles économies d'échelles, et à des coûts d'approche élevés. Mais si la croissance démographique a été plus faible qu'en 2014, elle reste suffisamment élevée pour permettre un développement progressif de l'économie. Moteurs de l'économie

### 1 L'industrie maintient son niveau d'activité malgré une conjoncture peu favorable

Principaux résultats des entreprises guyanaises en 2014 (en millier d'euros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
<b>Industrie manufacturière, industries extractives et autres</b>	<b>1 384</b>	<b>631 118</b>	<b>181 704</b>	<b>15,2</b>	<b>28 469</b>
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	242	69 171	20 310	1,7	6 357
Industrie chimique	26	78 657	32 994	2,8	15 146
<b>Construction</b>	<b>2 400</b>	<b>786 225</b>	<b>217 577</b>	<b>18,2</b>	<b>48 242</b>
<b>Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration</b>	<b>4 170</b>	<b>2 339 153</b>	<b>452 464</b>	<b>37,9</b>	<b>137 095</b>
Commerce :	2 667	1 925 452	291 060	24,4	98 012
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	489	658 255	94 269	7,9	31 156
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	1 831	1 010 521	142 050	11,9	49 075
Transports et entreposage	583	262 917	107 388	9,0	28 327
Hébergement et restauration	920	150 784	54 016	4,5	10 756
<b>Information et communication</b>	<b>253</b>	<b>73 993</b>	<b>25 658</b>	<b>2,1</b>	<b>15 499</b>
<b>Activités immobilières</b>	<b>463</b>	<b>147 595</b>	<b>84 186</b>	<b>7,0</b>	<b>55 818</b>
<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien</b>	<b>2 551</b>	<b>391 245</b>	<b>214 383</b>	<b>18,0</b>	<b>66 150</b>
Activités de services administratifs et de soutien	1 517	236 646	122 970	10,3	28 783
<b>Autres activités de services</b>	<b>647</b>	<b>43 474</b>	<b>18 322</b>	<b>1,5</b>	<b>2 989</b>
<b>Ensemble</b>	<b>11 868</b>	<b>4 412 802</b>	<b>1 194 295</b>	<b>100,0</b>	<b>354 263</b>

Source : Insee - Esane 2014 (données individuelles).

## Le champ étudié : les secteurs principalement marchands

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises des secteurs économiques principalement marchands, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple, les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple, administration générale).

Pour certaines activités, des parties marchandes et non-marchandes coexistent. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

guyanaise, les activités du spatial ont connu une année faste avec un record de onze lancements, contre sept en 2013. Cependant, les importations dans ce secteur sont en retrait, en lien avec un phénomène d'anticipation des entreprises. Ces dernières ont importé massivement au cours des années précédentes pour répondre à la forte demande en lancements de fusées en 2014, en puisant dans leurs stocks.

Dans ce contexte, les entreprises marchandes installées en Guyane ont généré près de 1,2 milliard d'euros de richesses en 2014. Sur la même période, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 2,8 milliards d'euros et celle créée par les entreprises implantées en Martinique à trois milliards d'euros.

## Un secteur de la construction à la peine

Le secteur de la construction a connu une année 2014 moins dégradée que 2013, mais reste fragile en raison de la baisse de la commande publique et de l'opinion peu favorable des professionnels sur l'évolution future de leur activité.

Malgré la progression observée au cours des deux premiers trimestres et un léger regain en fin d'année, les ventes de ciment ont globalement reculé de 6,0 % sur l'année. Le nombre de permis de construire progresse toutefois, en particulier ceux portant sur les logements collectifs. Même si la filière souffre d'un certain manque de visibilité depuis 2013, le potentiel de l'activité est avéré en raison des besoins soutenus en logements et en infrastructures.

En 2014, les richesses dégagées par ce secteur atteignent 218 millions d'euros et représentent 18,2 % des richesses produites sur le territoire (part nettement supérieure à celle de Guadeloupe et de Martinique).

## Le secteur industriel se maintient

En 2014, le secteur industriel guyanais génère près de 182 millions d'euros de valeur ajoutée, soit un montant stable par rapport à l'année précédente (*figure 1*).

L'activité des secteurs de l'alimentation et des équipements professionnels s'accroît tandis que l'exploitation aurifère stagne avec un volume d'or exporté de 1,3 tonne. Avec une croissance démographique soutenue, la Guyane se rapproche progressivement d'une taille de marché favorable au développement de ses industries locales.

Arianespace a procédé à onze lancements au cours de l'année 2014, un record atteint grâce à sa gamme complète de lanceurs (Ariane 5, Soyouz et Vega). Ces onze lancements représentent 23 satellites mis en orbite pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros. Les différents lanceurs permettent à l'entreprise d'assurer un large éventail de missions et de maintenir sa place de premier

opérateur spatial mondial. Le Centre spatial guyanais (CSG) conserve sa troisième place comme site de lancement, derrière Baïkonour (22 lancements) et Cap Canaveral (16 lancements). Les perspectives 2015 sont favorables : Arianespace entend confirmer son leadership dans la mise en orbite de satellites commerciaux, avec l'envoi d'une douzaine de satellites.

## Taux de marge élevé : davantage lié au besoin de financer des investissements

En 2014, le taux de marge est de 30 % dans les secteurs principalement marchands, hors agriculture et secteurs financiers (*figure 2*). Selon les secteurs, il varie entre 16 % et 31 %, sauf dans l'information et la communication et les activités immobilières où il est notablement plus élevé (respectivement 60,4 % et 66,3 %).

Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation

## 2 Dans l'industrie, le taux de marge est deux fois inférieur à la moyenne régionale

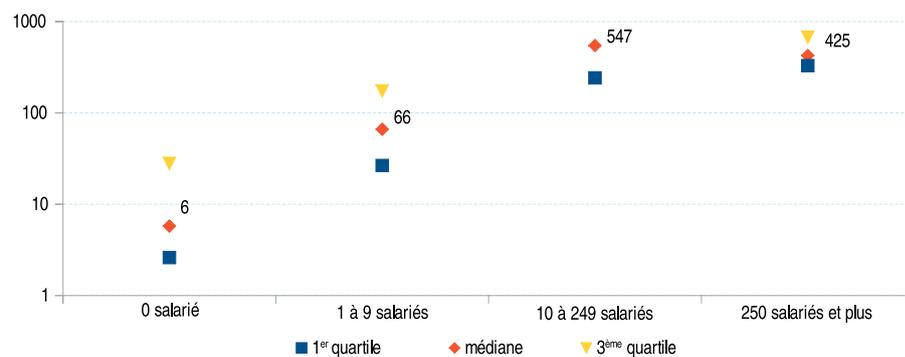
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises guyanaises par secteur d'activité en 2014 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VA	part des frais de personnel FP/VA
<b>Industrie manufacturière, industries extractives et autres</b>	<b>28,8</b>	<b>15,7</b>	<b>84,3</b>
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	29,4	31,3	68,7
Industrie chimique	41,9	45,9	54,1
<b>Construction</b>	<b>27,7</b>	<b>22,2</b>	<b>77,8</b>
<b>Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration</b>	<b>19,3</b>	<b>30,3</b>	<b>69,7</b>
Commerce :	15,1	33,7	66,3
dont :			100,0
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	14,3	33,1	66,9
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	14,1	34,5	65,5
Transports et entreposage	40,8	26,4	73,6
Hébergement et restauration	35,8	19,9	80,1
<b>Information et communication</b>	<b>34,7</b>	<b>60,4</b>	<b>39,6</b>
<b>Activités immobilières</b>	<b>57,0</b>	<b>66,3</b>	<b>33,7</b>
<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien</b>	<b>54,8</b>	<b>30,9</b>	<b>69,1</b>
Activités de services administratifs et de soutien	52,0	23,4	76,6
<b>Autres activités de services</b>	<b>42,1</b>	<b>16,3</b>	<b>83,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>27,1</b>	<b>29,7</b>	<b>70,3</b>

Source : Insee – Esane 2014 (données individuelles).

## 3 La dispersion de la valeur ajoutée varie selon la taille de l'entreprise

Dispersion de la valeur ajoutée des entreprises guyanaises en 2014 (en millier d'euros)



Lecture : en 2014, 50 % des entreprises guyanaises sans salarié ont une valeur ajoutée inférieure à 6 000 euros (médiane), 25 % une valeur ajoutée inférieure à 3 000 euros (1<sup>er</sup> quartile) et 25 % une valeur ajoutée supérieure à 28 000 euros (3<sup>ème</sup> quartile).

Note : échelle logarithmique.

Source : Insee – Esane 2014 (données individuelles).

important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'Excédent Brut d'Exploitation devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation), mais sert à financer les investissements. Ainsi, l'industrie avec un taux de marge de 16 % et un taux d'investissement de 18,6 % a une rentabilité économique de 2,3 %. *A contrario*, la construction, avec un taux de marge un peu plus élevé (22 %) et un taux d'investissement plus faible (12 %), a une rentabilité économique plus forte (14 %).

Dans l'hôtellerie et la restauration, le taux de marge se détériore car la progression de la masse salariale a été plus élevée que celle de la valeur ajoutée.

Dans l'information et la communication, le taux de marge progresse légèrement sous l'effet d'une diminution des frais de personnel, l'impact du Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) étant faible dans ces secteurs où les salaires sont élevés. Dans les activités immobilières, le taux de marge des entreprises est plus de deux fois supérieur au taux de marge global. Il s'explique par la présence de nombreuses sociétés civiles immobilières sans salarié. En effet, le taux de marge des unités légales sans salarié atteint fréquemment 100 %. L'entrepreneur individuel, bien qu'il puisse comptabiliser une partie de ses revenus ou charges patronales obligatoires en charges de personnel, se rémunère le plus souvent sur le résultat de son entreprise sans retenir de charges de personnel.

### Une valeur ajoutée médiane de 6 000 € pour les entreprises sans salarié et de 425 000 € pour les 250 salariés ou plus

En 2014, la moitié des entreprises de 250 salariés ou plus dégagent une valeur ajoutée supérieure à 425 000 euros. Cette valeur médiane est plus faible que celle des entreprises de 10 à 249 salariés (- 20 %), six fois supérieure à celle des entreprises de 1 à 9 salariés et 74 fois supérieure à celles n'ayant pas de salarié. D'une part, cette moindre création de richesses et sa faible dispersion pour les entreprises de plus de 250 salariés doivent être relativisées par le poids important qu'elles représentent dans les secteurs réglementés, comme celui de la production et distribution d'électricité et de gaz ou de la distribution d'eau. D'autre part, les entreprises du spatial, secteur à haute valeur ajoutée, sont surreprésentées sur le territoire au sein des entreprises de 10 à 249 salariés

Un quart des entreprises sans salarié ne dégagent quasiment pas de valeur ajoutée. Avec une valeur ajoutée médiane de 6 000 euros, ce sont ainsi plus de 6 000 unités qui ne financent pas l'équivalent d'un Smic, dont le coût annuel à temps plein, charges patronales comprises est de près de 20 000 euros (figure 3).

### 1 % des entreprises concentrent 36 % de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières est concentrée sur un nombre relativement restreint d'entreprises. Ainsi, en 2014, 1 % des entreprises ayant les plus fortes valeurs ajoutées rassemblent 36 % de la valeur ajoutée (contre 65 % au niveau national), et 67 % de l'investissement (pour 84 % au niveau national). On y retrouve principalement 18 % des 460 entreprises de 10 à 249 salariés qui cumulent 364 millions d'euros de valeur ajoutée. Les entreprises sans salarié contribuent à hauteur de 7 % de la valeur ajoutée (28 millions d'euros) (figure 4).

### La valeur ajoutée recule pour plus de la moitié des entreprises actives

En 2014, si le secteur spatial a porté l'économie guyanaise, le secteur industriel et les exportations, les autres secteurs d'activité ont marqué le pas. Sur l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et

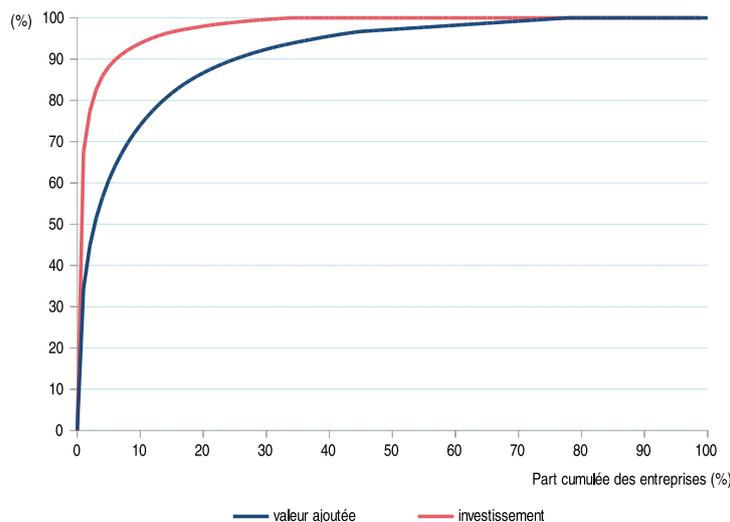
non financiers, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises actives à la fois en 2013 et en 2014 baissent de 7 % par rapport à 2013. Pour la moitié de ces entreprises, la valeur ajoutée baisse de 5 %. Toutes les tranches d'effectifs sont concernées par cette baisse. Entre 2013 et 2014, les entreprises de 250 salariés et plus subissent la baisse la plus importante. En outre, la moitié des 365 entreprises de 10 à 249 salariés ont une valeur ajoutée qui chute de 20 %.

### Investissement médian nul pour les entreprises sans salarié, égal à 70 000 € pour celles de 250 salariés ou plus

Les montants investis par les petites entreprises sont faibles, en lien avec le niveau de leur activité. Au-delà des spécificités liées au secteur d'activité, si une partie importante des petites sociétés n'investit pas, cela est souvent lié à une contrainte économique. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation, qui permet notamment de financer l'investissement, est nettement plus faible pour les sociétés non investisseuses. Ceci peut écarter

#### 4 Forte concentration de l'investissement et de la valeur ajoutée

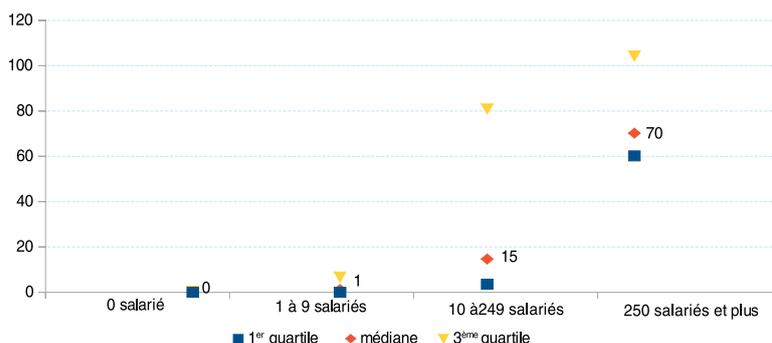
Concentration de la valeur ajoutée et de l'investissement des entreprises guyanaises en 2014



Lecture : 10 % des entreprises guyanaises réalisent 77 % de la valeur ajoutée et 93,8 % de l'investissement.  
Source : Insee - Esane 2014 (données individuelles).

#### 5 Forte dispersion de l'investissement pour les entreprises de 10 à 249 salariés

Dispersion de l'investissement des entreprises guyanaises en 2014 (en millier d'euros)



Lecture : en 2014, 50 % des entreprises guyanaises de 10 à 249 salariés ont investi moins de 15 000 euros (médiane), 25 % ont investi moins de 4 000 euros (1<sup>er</sup> quartile) et 25 % ont investi plus de 81 000 euros (3<sup>ème</sup> quartile).  
Source : Insee - Esane 2014 (données individuelles).

toute possibilité d'investir par l'autofinancement ou via l'endettement, l'obtention d'un prêt étant plus difficile dans ces conditions. En 2014, une entreprise sans salarié sur quatre a investi : pour la moitié d'entre elles, l'investissement est inférieur à 5 000 euros. Le montant médian investi par les entreprises de 1 à 9 salariés est de mille euros, quinze fois moins que celui des unités de 10 à 250 salariés (figure 5). Le montant médian s'élève à plus de 70 000 euros pour les entreprises de 250 salariés ou plus. ■

## Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)). Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant. Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

## Définitions

### Comprendre les soldes comptables

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

- les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ;
- l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ».

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels. Excédent brut d'exploitation / (immobilisations corporelles et incorporelles + besoin en fonds de roulement).

### Le taux de valeur ajoutée

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

### Le taux de marge

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Service territorial de Cayenne  
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Yves Calderini

Rédacteur en chef :  
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe :  
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :  
Typhenn Reculard

ISSN : 2417-0798  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « Activité en berne pour les entreprises guadeloupéennes en 2014 », Insee Analyses Guadeloupe n° 28, mars 2018.
- Benhaddouche A., « En 2014, l'activité s'améliore dans le BTP et l'industrie », Insee Analyses Martinique n° 24, mars 2018.

